

Questions-réponses – janvier 2023 toutes les informations et les arguments pour préparer les mobilisations !

En FSU nous avons porté haut et fort la question des salaires et contraint le ministère à ouvrir le dossier. Les négociations débutent le 18 janvier pour un arbitrage en mars. La part socle (inconditionnelle), même si elle est d'emblée insuffisante, n'était pas gagnée. Elle est à mettre à l'actif de nos mobilisations et de la détermination syndicale. Cette partie permettra quand même aux collègues PLP sur les premiers échelons d'obtenir une somme non négligeable pour faire face à l'inflation. En revanche, la partie *Pacte* présente de graves dangers sur nos missions, nos obligations de service, nos métiers et nos statuts.

Côté voie professionnelle, nous avons là aussi mené des combats exemplaires et nous devons les poursuivre. Nos dernières réunions démontrent que le ministère persiste à vouloir démanteler nos lycées pros et mettre en grave danger nos métiers, nos postes et nos statuts. Nous portons la responsabilité de ne pas lâcher. Le calendrier est là aussi serré puisque E. Macron arbitrera les préconisations de la ministre déléguée C. Grandjean en mars.

En FSU, nous avons construit une date de mobilisation Éducation nationale le 17 janvier. Cette date doit servir de rebond aux mobilisations pour la voie professionnelle et montrer au gouvernement et aux collègues que nous n'abandonnons pas nos exigences salariales.

Suite à l'annonce de la mobilisation *Retraites* du 19 janvier, nous ne lâchons pas tout le travail engagé pour le 17 janvier. <https://fsu.fr/semaine-daction-mobilise-es-dans-leducation-le-17-janvier-en-greve-pour-les-retraites-le-19-janvier/>

L'idée est donc de diversifier les modalités d'actions en fonction des réalités locales et surtout de rendre visible nos revendications. Pour la voie professionnelle, cette date est cruciale car il sera compliqué d'ici la fin des mobilisations *retraites* d'être visibles et de maintenir la pression pendant la période.

Il ne s'agit donc pas de chercher à être le plus nombreuses et nombreux mais de trouver des moyens, des idées, des actions pour être le plus efficace et visible, en particulier dans la presse !

Une action coup de poing à quelques PLP par exemple (à l'image de la voile de Marseille le 17 novembre ou de la soudure de Limoges le 18 octobre).

Quelques idées à mettre en place assez facilement

- lâchés de ballons avec écrit réforme LP pour symboliser notre refus de leur réforme ;
- des silhouettes avec écrit PLP pour symboliser la fin du corps ;
- rassemblements en bleu de travail en tenues professionnelles de travail partout ;
- masques type « Anonymous » avec écrit PLP en lutte dessus.

Vous avez sûrement d'autres idées ! Ne les laissons pas invisibiliser notre combat majeur !

1- Voie pro

a- Où en est le projet de réforme ?

Lundi à l'Assemblée nationale, la ministre C. Grandjean a réaffirmé l'objectif d'augmenter le nombre de semaines de stage mais sans chiffrer cette augmentation. Pour autant, les éléments socles ne sont pas enterrés (<https://snuép.fr/lettre-ouverte/carrousel/>). La ministre a même déjà annoncé la généralisation de la demi-journée de découverte des métiers dès la 5^e pour la rentrée prochaine.

La ministre tente de placer sa réforme « moins » brutalement en imposant des expérimentations des éléments socles. Les expérimentations énoncées par le ministère sont en fait des reprises de l'existant (expérimentation avec Pôle Emploi pour la préparation à l'insertion par exemple).

ALERTE : Vérifier auprès de votre direction si votre établissement est engagé dans le Conseil national de la refondation (CNR) autrement appelé « Faisons l'école ensemble ». Si c'est le cas, alerter votre section académique.

Les conclusions des GT seront remises le vendredi 27 janvier prochain. La ministre s'exprimera puis des bilatérales se dérouleront en février. En mars, c'est l'Élysée qui arbitrera.

Dossier projet de réforme Grandjean-Macron : <https://snuep.fr/dossiers/reforme-macron-des-lycees-pro/>

b- Qu'en pense le SNUEP ?

Imposé de manière brutale ou insidieuse, ce projet de réforme reste un projet dévastateur pour l'avenir des jeunes et pour nos métiers.

Le SNUEP-FSU porte un autre projet ambitieux pour la voie professionnelle (horaires, parcours, contenus...) : <https://snuep.fr/priorites-et-propositions-syndicales-du-snuep-fsu/carrousel/>

La FSU appelle à une journée de grève et de mobilisations le 17 janvier 2023 pour maintenir une pression collective forte et stopper cette réforme, pour des moyens dans le service public d'éducation, une véritable revalorisation de nos métiers et de nos salaires.

Des motions de CA sont proposées en dernière page du supplément DHG : https://snuep.fr/dotation-globale-horaire-dhg/vie_syndicale/vie_etablissement/ca/dotation-globale-horaire-dhg/

2- Salaires

a- Où en est le dossier salaires ?

Après un premier cycle de discussions qui a servi essentiellement de constat, les discussions vont reprendre avec le ministère. Le cadre budgétaire est contraint par les choix du gouvernement (1^{er} et 2^d degrés confondus) :

- 635 millions d'euros pour les augmentations de rémunération sans condition
- 300 millions d'euros pour le pacte.

Les augmentations de rémunération « sans conditions » concerneront les collègues (professeurs, CPE, PsyEN) dans la première moitié de carrière, jusqu'à 20-25 ans d'ancienneté selon le ministère. Pour les autres personnels, le ministère insiste sur l'amélioration des conditions de promotion à la hors-classe et à la classe exceptionnelle.

Le ministère a confirmé que ces mesures salariales seraient les seules du quinquennat, rien n'est prévu après 2023, en dehors de la montée en puissance du pacte.

b- Qu'est-ce que le Pacte ?

Il s'agit d'un retour du « travailler plus pour gagner plus » ! Le ministre met en œuvre le programme présidentiel. Il s'agit de conditionner l'octroi de primes à des tâches supplémentaires : remplacements à l'interne, projets pédagogiques, accompagnement à l'orientation, formation continue pendant les congés...

A ce jour, le ministère n'exclut pas d'utiliser le pacte pour toucher au statut : soit pour rendre certaines missions obligatoires, soit en rendant le pacte obligatoire pour les nouveaux entrants afin de modifier le statut à moyen terme, à l'image de ce qu'il s'est fait à la SNCF.

c- Qu'en pense le SNUEP-FSU ?

Le compte n'y est pas !

Le président de la République avait promis, pendant sa campagne, une augmentation de 10 % pour tout le monde en janvier 2023. Or, ça ne sera pas pour janvier 2023, et ça ne sera pas 10 % pour tout le monde, même le ministre le reconnaît !

Voir l'article : <https://snuep.fr/salaires-flou-pour-mieux-tromper/actualite/>

Une augmentation de 10 % sans contrepartie ne peut être qu'un début au regard des pertes de pouvoir d'achat de ces dernières années (entre 15 et 25 % en 20 ans).

Le Pacte est une mesure inacceptable et irresponsable :

- le temps de travail des enseignant·es est déjà très élevé : une enquête de la Depp, en octobre 2022, a montré que la moitié des enseignant·es travaillent déjà plus de 43h par semaine.
 - la crise de recrutement se poursuit : le nombre d'inscrits aux concours 2023 du second degré est en recul de 18,5 % par rapport à 2021, avec par exemple, -25 % d'inscrit·es au CAPLP externe.
- Il est donc fort probable que l'Éducation nationale connaîtra une nouvelle rentrée de la pénurie en septembre prochain : job dating, « formation » express de contractuels en 48h avant la rentrée, petites annonces sur Pôle Emploi... un bricolage indigne des ambitions pour un service public de qualité.
- de plus en plus de collègues quittent l'Éducation nationale : hausse des démissions et des ruptures conventionnelles. Le nombre de démissions augmente et selon le rapport annuel sur l'état de la fonction publique, paru le 8 novembre 2022, le nombre de ruptures conventionnelles a été multiplié par 5 en un an (1600 en 2021 contre 296 en 2020).

d- Qu'exige le SNUEP-FSU ?

Une augmentation des salaires sans contreparties pour toutes et tous.

Un rattrapage des pertes de pouvoir d'achat et une revalorisation des carrières.

Une loi de programmation pluriannuelle pour que des mesures soient programmées tout au long des prochaines années et se cumulent les unes aux autres.

Un mécanisme pérenne d'indexation des salaires sur les prix.

Une augmentation des salaires des AED et des AESH, ainsi qu'un statut de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH.

3- Rentrée 2023

a- Quels sont les moyens pour la rentrée 2023 ?

Dans le second degré public, ce sera encore une rentrée sous le signe des suppressions de postes : 481 suppressions d'emplois. Ajoutés à celles du quinquennat précédent, nous arrivons à un total vertigineux de 8381 suppressions d'emplois depuis la rentrée 2018 dont 2451 dans la voie pro ! 100 emplois de CPE sont créés à la rentrée 2023 et vont en priorité vers les académies

« déficitaires ». Ces créations servent notamment à doter les collèges et lycées nouvellement construits mais uniquement dans les académies dites déficitaires. Pour celles que le ministère estime « excédentaires », il faudra opérer un redéploiement en interne de l'académie. Au regard des besoins éducatifs, les vies scolaires ont surtout besoin d'un plan massif de création d'emplois ! Les DHG arrivent dans les établissements. Calculez votre DHG et utilisez l'ACTU DHG 2023 : https://snuep.fr/dotation-globale-horaire-dhg/vie_syndicale/vie_etablissement/ca/dotation-globale-horaire-dhg/

b- Qu'en pense le SNUEP-FSU ?

La casse continue !

Si la ministre C. Grandjean vient d'annoncer le maintien des moyens pour les lycées professionnels à la rentrée 2023, après des années de suppressions de postes, créer des postes aurait permis d'alléger réellement les effectifs dans les classes, de travailler en petits groupes... autant de perspectives auxquelles le ministère tourne le dos préférant la froide logique de la calculatrice.

4- Retraites

Quelle est la position de la FSU sur le projet présidentiel ?

La FSU refuse tout allongement de l'âge de départ légal à la retraite. Alors que le COR projette un

âge de départ moyen à 63,7 ans en 2040 sans réforme et qu'actuellement plus de la moitié des salariés sont sortis de l'emploi à 62 ans, reporter à 64 ans l'âge légal est injustifiable aussi bien économiquement que politiquement. Il n'est pas acceptable de limiter *a priori* les ressources destinées au financement des retraites car cela reviendrait à appauvrir les retraité·es par rapport aux actives et actifs et à pousser celles et ceux qui le peuvent à recourir à l'épargne et aux dispositifs de retraite par capitalisation.

C'est un choix de société fondé sur une juste répartition des richesses qui est au cœur du sujet. C'est cette bataille syndicale dans laquelle la FSU est engagée.

Les dernières informations, le compte-rendu de la rencontre entre la FSU et S. Guerini, ministre de la Fonction publique <https://fsu.fr/retraites-ca-ne-passera-pas/>

5- Dans l'action en janvier !

a- Quel est le plan d'action du SNUEP et de la FSU ?

Les heures d'informations syndicales dans les établissements scolaires doivent permettre d'informer largement les collègues sur tous les dossiers en cours. La FSU appelle à la grève le mardi 17 janvier, elle participe aussi à l'Interpro sur les retraites et est partie prenante des mobilisations contre la réforme voulue par le gouvernement : première journée le 19 janvier.

b- Pourquoi une journée d'action éducation le 17 janvier ?

Les enjeux sont nombreux : réforme Grandjean des lycées pros, salaires, moyens, rentrée 2023, conditions de travail. Le SNUEP et la FSU assument leurs responsabilités dans l'Éducation : alors que beaucoup de choses vont se jouer en janvier, notamment les arbitrages sur les salaires. C'est maintenant qu'il faut peser, se mobiliser pour gagner. Les différents sujets ne sont pas en concurrence : la question des salaires est très liée à celle des retraites, il est donc nécessaire de se mobiliser pour nos salaires et nos retraites !

Le SNUEP et la FSU, lors de la campagne des élections professionnelles, ont pris des engagements forts pour les salaires et les métiers. Nos organisations syndicales estiment qu'il est de leur responsabilité de tenir ces engagements, de mener les batailles sur tous les fronts, pour gagner. <https://fsu.fr/leducation-en-greve-le-17-janvier/>

c- Y aura-t-il d'autres journées de mobilisation ?

Le SNUEP et la FSU travaillent avec l'Interpro pour construire dans l'unité le plan d'action le plus cohérent possible pour contrer le recul de l'âge de la retraite et l'augmentation des durées d'assurance. Réussissons la première étape : le 17 janvier pour mieux construire la suite !

